

COMPTABILITÉ, GESTION, PAIE

Formations
éligibles au
CPF*

Vos besoins et ceux des entreprises

Un parcours **individualisé et modulaire**, en accord avec votre projet professionnel et les besoins du marché.

Les blocs de compétences :

- Comptabilité courante (Sage)
- Comptabilité de fin d'exercice
- Paie et déclarations associées (Sage)

Formation 100% encadrée.

VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES OU VOUS PERFECTIONNER EN COMPTABILITÉ OU PAIE ?

QUE VOUS SOYEZ SALARIÉ OU DEMANDEUR D'EMPLOI, CONTACTEZ-NOUS !

- Prenez rendez-vous pour une **évaluation, gratuite et sans engagement**, de vos besoins et une présentation de nos formations.
- Avec le compte-rendu de votre évaluation, nous préparons un parcours individualisé adapté à vos attentes et à vos disponibilités.

« La certification ASCA en poche, j'ai retrouvé un emploi d'assistante comptable, et je suis parfaitement efficace à mon poste. » – Valérie F.



VALIDATIONS

Comptabilité : l'ASCA

Votre formation en comptabilité sera validée par la passation de l'ASCA (complet ou partiel) :

- **ASCA-E1** : Réalisation des activités comptables courantes de la PME
- **ASCA-E2** : Participation aux activités de fin d'exercice de la PME
- **ASCA-E3** : Assistantat administratif de l'entreprise

• **L'ASCA, Assistant Comptabilité et Administration**, est une certification de niveau 4, inscrite au RNCP.

L'ASCA avec Normandie Formation, c'est **86% de réussite à l'examen**, depuis notre création !

PAIE :

Certification

« Paie et déclarations associées »

**La certification Paie n'est plus éligible au CPF.*

TARIF

Devis établi sur mesure, les heures de stage en entreprise ne sont pas facturées.

DURÉE

La durée peut varier en fonction du parcours de formation suivi. Possibilité de suivre la formation par module.

Q : Je n'ai jamais fait de comptabilité. Quels sont les prérequis ?

R : Avec des connaissances basiques en bureautique, il est tout à fait envisageable de suivre un parcours ASCA. Nous avons accompagné avec succès de nombreux stagiaires débutants, en reconversion professionnelle, qui ont validé leur titre.

Q : J'ai besoin d'une formation ciblée, je ne souhaite pas préparer un titre. Est-ce possible ?

R : Nous pouvons vous proposer une formation sur un ou deux blocs de compétences seulement, ou des cours particuliers. N'hésitez pas à nous contacter.

Q : Que va m'apporter une certification ASCA ?

R : Les compétences acquises vous permettront une meilleure insertion dans le monde professionnel. Cela vous permet aussi d'accéder à un niveau 4 (baccalauréat).

Q : Comment se déroule la formation ?

R : Les cours se font au centre ou à distance, vous bénéficierez de cours théoriques et de mises en situation adaptées. En groupe ou en individuel, vous profiterez également d'ateliers ainsi que d'entraînements aux examens. Exercices, bilans, fiche de suivi individuel, tout est mis en place pour un suivi adapté à chacun.

Q : En situation de handicap, puis-je suivre cette formation ?

R : Bien sûr, il vous suffit de prendre contact avec notre référente handicap, Dalila KIRAM au 02 32 62 47 08 ou dalila.kiram@normandieformation.com, joignable du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, pour avoir toutes les informations nécessaires.

Q : Je souhaite m'inscrire, comment dois-je procéder ?

R : N'hésitez pas à contacter Marie VALLOT au 02 32 62 47 08 ou marie.vallot@normandieformation.com, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (réponse sous 48h). À très bientôt !